

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS
DU BULLETIN DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

FEUILLE DE STYLE POUR LES TEXTES EN FRANÇAIS

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Le texte sera composé dans un corps de 12, avec un double interligne, dans une police Unicode.

Pour faciliter la mise en page qui sera effectuée au service des éditions, l'auteur évitera tout formatage (hors italiques pour les mots étrangers), les tabulations dans le corps du texte, en particulier en début de paragraphe, et les espaces multiples entre les mots.

Si l'auteur utilise les notes, il fournira celles-ci en bas de page, en corps de 10, avec une numérotation automatique, en continu.

Les citations longues seront données dans un paragraphe séparé, en corps de 10. Les citations courtes sont placées dans le texte, entre guillemets « français ».

Les titres et sous-titres ne seront pas mis en forme, mais leur hiérarchie sera indiquée entre crochets [titre 1, titre 2, etc.].

Les appels d'illustrations seront donnés dans le texte, entre parenthèses (Fig. 1, Fig. 2, etc.).

RÈGLES TYPOGRAPHIQUES

Pour les textes en français, le BEFEO se conforme *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale* et à l'orthographe donnée dans le *Petit Robert* ou dans le *Trésor de la Langue française* (accessible en ligne).

*Liste succincte des conventions typographiques*¹

- * Les **majuscules** sont accentuées
- * On utilisera les **guillemets « français »** pour les citations ; les guillemets simples '...' seront utilisés lorsque l'on est déjà à l'intérieur de guillemets.
- Les **espaces insécables** sont à placer : - * avant les signes de ponctuation doubles (: ; ! ?) ; - * après le guillemet français (« ... ») ouvrant et avant le guillemet

¹ Les conventions marquées d'un astérisque sont gérées automatiquement par votre logiciel de traitement de texte (tel Word) quand le français est choisi comme langue d'écriture (au niveau des préférences, des menus ou des styles).

français fermant (les guillemets « anglais » [“...”] ou simples [‘...’] ne prennent pas d’espace) ;

– Les **crochets droits** [...] remplacent les parenthèses si l’on se trouve déjà à l’intérieur de parenthèses.

– Le **tiret demi-cadratin** (–), différent du trait d’union (-) est à utiliser à l’intérieur du texte pour mettre en exergue un mot ou un groupe de mots ; ce même tiret est à utiliser au début des énumérations.

– **Abréviations de mots :**

- les numéros des siècles sont en chiffres romains et en petites capitales, les numéros des millénaires en chiffres romains et en grandes capitales, avec un e en exposant (« III^e s. av. J.-C. » ; on utilise « ^{er} » pour « I^{er} ») ; « siècle » peut être abrégé en « s. » ;

- pour la notation des ères, cherchez à établir une cohérence (n.è., J.-C., E.C./EC, av. E.C./av.EC, etc.) ;

- « première » s’abrège « 1^{re} » ;

- les mesures du système métrique abrégées s’écrivent sans point : « 1 m », « 22 cm » ;

- les échelles sont indiquées comme suit : « 1/100 », « 1/1000 » ;

- soyez particulièrement vigilants à l’usage cohérent des indications de directions et des points cardinaux ;

- tous les mots latins sont en italique (*ca* [sans point], *passim*, *infra*, *supra*, *s.v.*, *op. cit.*, *loc. cit.*, *ibid.*, *in*, *id.*, *et al.* (= *et alii*), *sq.*, *sqq.*, sauf « cf. » et « etc. »).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

L’auteur pourra utiliser le système de référence qu’il préfère, en fonction des besoins de son travail, à condition d’en respecter la cohérence tout au long de l’article. Dans les travaux faisant appel à des sources primaires et secondaires, l’auteur prendra garde à les traiter de façon bien différenciée.

La rédaction du *BEFEO* a néanmoins une préférence pour le **système « nom d’auteur + date de publication + page »**, accompagné par une bibliographie complète en fin d’article. Dans ce cas, seules des références brèves – telles que :– pourront être données entre parenthèses dans le corps du texte (ex : Veyne 2014 : 24). Tout commentaire ou référence plus développée devra apparaître en note infrapaginale (comme une référence à une source primaire : manuscrit, dépôt d’archives, etc.).

Si l’on utilise un système de **références complètes dans les notes**, on fera attention à ce que les « *op. cit.* » (pour les monographies), « *loc. cit.* » (pour les articles), ou encore les *ibid.* ne rendent pas la lecture des notes trop confuse. On privilégiera les abréviations des titres, surtout quand un même auteur est cité pour des productions multiples. Les conventions à suivre seront celles indiquées plus loin pour les bibliographies placées en fin d’article.

La **bibliographie placée en fin d'article** doit respecter les principes suivants, et les informations données dans cet ordre, sans tabulations :

- nom de l'auteur (en petites capitales), suivi du prénom en toutes lettres (quand il est connu) ; si l'ouvrage comporte deux ou trois auteurs, placer le signe « & » entre les deux noms ; le prénom précède le nom à partir du deuxième auteur
- l'année de publication (pour les ouvrages, celle de l'édition utilisée ; l'année de la première édition, si nécessaire, peut aussi être indiquée entre crochets)
- titre de l'article dans un périodique ou un ouvrage collectif : en romain et entre guillemets
- titre de l'ouvrage ou de la revue : en italique
- si les titres sont traduits, ils doivent être entre crochets []
- si des titres de périodiques sont abrégés (en suivant l'usage de la profession), une liste des abréviations sera donnée en tête de bibliographie
- pour les périodiques, ne mentionner, sauf ambiguïté, ni le lieu d'édition ni l'éditeur
- le numéro de la revue à est à porter en chiffres arabes, suivi quand c'est la cas du numéro de fascicule [ex. : 169(3)].
- renvois aux pages : « p. 37 », « p. 143-144 » (plutôt que « p. 143 sq. ») ; ne pas redoubler la lettre « p » pour indiquer la pagination.

Exemples

– **Monographies :**

BIARDEAU, Madeleine, 1981, *L'Hindouisme. Anthropologie d'une civilisation*. Paris, Flammarion.

CLÉMENTIN-OJHA, Catherine & Pierre-Yves MANGUIN, 2000, *Un siècle pour l'Asie : l'École française d'Extrême-Orient 1898-2000*. Paris, EFEO/Les Éditions du Pacifique.

– **Articles dans périodiques :**

KULKE, Hermann, 1993, "Kadatuan Srivijaya - Empire or Kraton of Srivijaya? A Reassessment of the Epigraphical Evidence", *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* 80(1), p. 159-180.

– **Chapitres dans des ouvrages collectifs :**

KULKE, Hermann, 1986, "The Early and the Imperial Kingdom in Southeast Asian History", in David G. Marr & Anthony C. Milner (éd.), *Southeast Asia in the 9th to 14th Centuries*. Singapore, Canberra: Institute of Southeast Asian Studies, Australian National University, p. 1-22.